

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY

Séance publique du 23 SEPTEMBRE 2021 à 18h00

Date de convocation : 16 septembre 2021

Délibération
N°C2021_207

Membres en exercice :	77
Votants :	
Suffrages exprimés :	
Pour :	
Contre :	
Abstention :	

SECRETAIRE DE SEANCE : RIO Jean-Louis

PRESENTS : ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOUSQUET Didier ; CALMON Julien ; CALVET Jean-Claude ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; COMBES Georges ; COURREGES Jean-Pierre ; COURTIEL Aurélia ; COUSIN Sylvie ; DAUZATS Christine ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRERE José ; GUENFICI Ali ; HERAS Guillaume ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; LAPALU Christian ; LENOIR Alexia ; LETEISSIER Gérard ; LOÏS Lydie ; LUCIEN Gérard ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MOULY Didier ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; PARRA Eric ; PECH Olivier ; PENET Yves ; RAPINAT Evelyne ; RENAULT Régine ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; TEXIER Bruno ; THIVENT Viviane ; TUBAU Marcel ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ABED Yamina ; HERNANDEZ Joël ; PY Michel ; RIO Jean-Louis ; ROCHER Edouard ;

EXCUSES : ALVAREZ Martine ; BASTIE Yves ; CASTAN Luc, CESAR Jean-Paul ; DARAUD Jean-François ; GOUIRY Catherine ; JULES Jean-Claude

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ABED Yamina (délibération N°C2021_221) ; CHING Monique (délibération N°C2021_188 et N°C2021_202) ; HERNANDEZ Joël (délibération N°C2021_202) ; PY Michel (délibération N°C2021_188 et N°C2021_202) ; MALQUIER Bertrand (délibération N°C2021_202) ; RIO Jean-Louis (délibération N°C2021_221)

EXCUSES AVEC PROCURATION : ALAUX Sylvie ; AMBROSINO Jean-Marc ; BOUISSET Cyrielle ; BRAINEZ Marie-Ange ; BREHON Bruno ; CLERGUE Guy ; CODORNIUO Didier ; HUYNH-VAN Nathalie ; IBANES Alexandra ; KAISER Stéphanie ; PINET Marie-Christine ; POCIELLO Jacques ; RIVEL Jean-Luc ; VERGNES Magali ; VICO Alain

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : CHING Monique (de la délibération N°C2021_178 à la N°C2021_187, de la délibération N°C2021_189 à la N°C2021_201 et de la délibération N°C2021_203 à la N°C2021_226) ; MALQUIER Bertrand (jusqu'à la délibération N°C2021_201 et à partir de la délibération N°C2021_203) ; ROCHER Edouard (à partir de la délibération N°C2021_208)

Nomenclature Etat : Domaines de compétences par thèmes – Transport

OBJET : Transport : Rapport annuel 2020 DSP Citibus – Délégué Keolis

L'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la présentation, à l'assemblée délibérante, du rapport annuel d'activité de la délégation de service public Transport « Citibus ». Celle-ci d'une durée de 8 ans (septembre 2016 / août 2024) regroupe l'ensemble de la desserte du territoire du Grand Narbonne par les transports publics.

N°C2021_207 (2)

Pour rappel, les principaux points de la DSP Citibus pour l'année 2020 :

Le réseau Citibus est composé de :

- 5 Lignes dans Narbonne
- 1 ligne le dimanche
- 2 navettes gratuites Citadine
- 16 lignes hors Narbonne
- Bus Cool adaptés aux collégiens et lycéens
- Citibus des Plages (Adaptation du réseau pour la période estivale)
- Service TPMR (Transport Personnes à Mobilité Réduite)
- 5 dessertes de RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)
- 8 services Ecartés Maternelles et Primaires

L'année 2020 a été largement marquée par la pandémie COVID-19. Le réseau Citibus a dû s'adapter dès la mise en place du 1^{er} confinement le 17 mars 2020. L'offre a été réduite de près de 50% sur l'ensemble du réseau et une baisse importante des recettes commerciales a été observée (- 17 % sur l'année 2020).

Les chiffres clés à retenir pour 2020 :

- Forfait de charges 12 323 419 €
- Engagement recettes 1 061 815€
- 2 659 856 kms
- 4 658 887 voyages
- 882 544 SMS d'alerte envoyés
- 122 véhicules + 5 non contractuels
- 4 020 ventes en ligne
- 443 793 visites sur le site internet

Durant l'année 2020, des améliorations ont été apportées sur l'ensemble du réseau pour répondre aux besoins des usagers :

Sur le réseau urbain :

- Ajustement des temps de parcours des lignes A, B, C, D et E = > Amélioration de la ponctualité des lignes
- Ligne C : Intégration d'un nouvel arrêt pour la desserte du quartier Les Pléiades / Ste Louise
- Ligne E : Intégration d'un nouvel arrêt pour la desserte du parking de co-voiturage à la sortie d'autoroute Narbonne Sud
- Citadine 1 : Intégration d'un nouvel arrêt ROBINE
- Citadine 2 : mise en place de la Citadine 2 à compter du 1^{er} septembre 2020 permettant la liaison entre le parking relais Maraussan / Hôpital / Centre-ville / Gare SNCF
- Pour répondre à la jurisprudence, les Bus Cool C et E urbains effectués en bus jusqu'à présent sont réalisés en cars (les élèves sont donc assis).

N°C2021_207 (3)

Sur le réseau interurbain :

- Amélioration de l'offre : Passages de Transport à la demande (TAD) en fixe
- Ligne 6 : 1 TAD concerné
- Ligne 7 : 1 TAD concerné
- Ligne 8 : 1 TAD concerné
- Ligne 12 : 1 TAD concerné
- Ligne 19 : 1 TAD concerné
- Ligne 20 : 1 TAD concerné
- Ligne 14 : création d'un nouvel arrêt CATALOGNE pour desservir le nouveau quartier à proximité de la route de La Palme.
- Lignes 14 et 15 : suite à la réforme des lycées, ajustement des horaires pour permettre un retour le mercredi après-midi à 18h.
- Lignes 19, 20 et 21 : déplacement du Pôle d'échanges des Amarats à la Gare Routière de Narbonne

Sur le Citibus des plages 2020 :

- Lignes ETE 4 et ETE 6 : adaptation d'horaires pour les correspondances avec les trains à la gare de Narbonne
- Ligne ETE 7 : passage en fixe du départ de 18h05 de Narbonne du lundi au vendredi
- Ligne ETE 9 : passage en fixe du départ de 9h10 de Moussan du lundi au samedi
- Ligne ETE 10 : passage en fixe du départ de 6h55 de Portel-des-Corbières et du départ de 16h15 de Narbonne du lundi au samedi
- Ligne ETE 11 : passage en fixe du départ de 9h10 de Vinassan et du départ de 19h05 de Narbonne du lundi au samedi
- Ligne ETE 12 : passage en fixe du départ de 7h50 de Raïssac-d'Aude du lundi au samedi
- Ligne ETE 15 : maintien de la correspondance à Sigean avec la navette de la réserve Africaine
- Ligne ETE 17 : nouvel arrêt « Camping »
- Ligne ETE 20 : passage en fixe du départ de 8h de Bize-Minervois et du départ de 19h05 de Narbonne du lundi au samedi
- Ligne ETE 22 : tous les départs sont passés en Transport à la Demande

L'année 2020 a également été marquée par la mise en place de l'Application Citibus. Lancé en février 2020, cet outil permet d'améliorer l'accès à l'information pour les usagers et de préparer au mieux leur voyage avec Citibus (recherche d'itinéraire, temps réel).

L'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le rapport annuel du délégataire soit examiné au préalable par la Commission Consultative des Services Publics Locaux, ce qui a été fait lors de la réunion du 14 septembre 2021.

Un exemplaire du rapport complet du délégataire est joint en annexe à la présente.

N°C2021_207 (4)

Le Conseil :

- Prend acte du rapport annuel 2020 de la société Keolis pour la gestion de la délégation du service public Citibus, tel que ci-annexé,
- Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pièce jointe à la délibération :

Rapport annuel 2020 DSP Citibus

Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture

le : 1/10/2021
et de sa publication
le : 1/10/2021

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne

Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération

